

MONTAGNE REUNION

Association régie par la loi 1901 affiliée à la FFME sous le n° 97011 SIRET n° 495 281 248 000 15 – APE 913 E

Mail: secretariatmontagnereunion@gmail.com

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 24 NOVEMBRE 2012

ORDRE DU JOUR :

I- RAPPORT MORAL du Président	3
II- BILAN DES ACTIVITES DE L'ANNEE 2011-2012	£
III- BILAN FINANCIER DE L'ANNEE 2011-2012 et APPROBATION DES COMPTES	g
IV- ETAT DES COMPTES ET BUDGET PREVISIONNEL 2012-2013	10
V- ETAT DES INSCRIPTIONS POUR L'ANNEE 2012-2013	12
VI- PREVISIONS D'ACTIVITES ET PERSPECTIVES DE L'ANNEE 2012-2013	13
VIII- QUESTIONS DIVERSES	16
IX- ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	17

PARTICIPANTS:

Comme les années précédentes, l'assemblée générale a été intégrée dans le cadre d'un week-end convivial organisé à Cilaos autour d'activités canyon et escalade ouvertes aux adhérents et à leurs proches.

L'assemblée générale, qui se tient au « Village des Sources », démarre à 17H00 :

- 58 membres sont présents, sur les 296 que compte l'association à cette date ;
- 39 membres excusés ont donné régulièrement procuration à l'un des membres présents ;
- le nombre de membres présents ou représentés s'élève donc à un total de 97.

Le quorum étant atteint (le quart au moins de 296, soit 74, en application de l'article 22 des statuts), l'assemblée peut délibérer valablement.

Le président de l'association, Gilles PITON, préside la séance. Elodie GROUSET, secrétaire, est désignée secrétaire de séance. François-Xavier RAOUX, trésorier, Bénédicte ARTARIT, secrétaire adjointe, et Eric AFFORTIT, trésorier adjoint, sont excusés.

I- RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Le Président, Gilles PITON, dresse un bilan de cette première année passée à la tête de l'association.

Cette année est la première depuis que j'ai accepté de reprendre le flambeau de l'association Montagne Réunion, à la suite de Vincent RAMIN, qui après quatre années d'engagement en tant que Président a souhaité passer le relai.

L'équipe du bureau qui m'a entour cette année était composée de la sorte :

- au niveau du secrétariat dans un premier temps, Florence PITCHON tenait le poste de secrétaire, et Elodie GROUSET, celui de secrétaire adjointe. Puis, suite à la démission de Florence PITCHON, Elodie GROUSET est devenue secrétaire, et Bénédicte ARTARIT, lui a succédé au poste de secrétaire adjointe.
- François-Xavier RAOUX a conservé son poste de trésorier qu'il tient depuis maintenant 3 ans, appuyé cette année par Eric AFFORTIT en tant que trésorier adjoint.

Le conseil d'administration, lequel englobe le bureau, est structuré selon un organigramme qui confie à chacun des membres du CA des responsabilités ou des missions particulières. La tâche de l'équipe dirigeante et notamment du président en est ainsi facilitée.

Au-delà des membres du bureau et du conseil d'administration, les activités du club reposent sur une équipe d'encadrants bénévoles : moniteurs et initiateurs canyon, initiateurs SAE et initiateurs SNE. Il convient de renouveler à tous, CA et encadrants, nos remerciements, pour tout le temps qu'ils consacrent à l'association (pour les plus fidèles d'entre eux, depuis de nombreuses années).

Au sein de l'équipe des encadrants cette saison, figurent en canyon Christian AUZANNEAU, Michel CLERC, Bruno COLIN, Gérard DAMOUR, Fabrice DARCHE, Laurent DUBAIL, Gregory GRIMOULT, Pierre-Yves KNECHT, Gilles MAILLY, Mickaël MERCIER, Gilles PITON, Didier PREVEL, Vincent RAMIN, François-Xavier RAOUX. En escalade, il s'agit de Sylvain BENUSIGLIO, Bruno COLIN, Hélène DIEU, Jean-Michel ETHEVE, Françoise GERVAIS, Yashine HAMED, Loïc HERBRETEAU, Yves LARINIER, Nicolas POISSON, Pascal RAMET, Vincent RAMIN, Luc REYNAUD, Bernard SERY, Lionel TREVISI et Vincent VAULOUP.

Outre les membres du bureau, du conseil d'administration et les encadrants, d'autres membres actifs font également vivre les activités du club, par leur bénévolat : ouvreurs, administrateur du site web, graphiste, sans oublier celles et ceux qui offrent de leur temps à l'occasion des moments forts de l'année... Je tiens également à tous les remercier, pour leur implication et leur sourire.

Depuis 2008, le club a en charge la gestion technique de la SAE (structure artificielle d'escalade) du gymnase situé au lieu-dit Moulin Joli à La Possession.

En acceptant la gestion technique de cette belle SAE d'homologation de niveau départemental, le club s'est inscrit dans une inévitable dynamique de développement, et il importait de maintenir le climat de convivialité propre à ce club. Parallèlement, Montagne Réunion, qui était déjà un des

plus gros clubs de l'île, a vu son nombre d'adhérents passer de 135 en 2007 à près de 300 en 2012.

Depuis l'inauguration, en mars 2008, de la SAE du gymnase Moulin Joli, rebaptisé Complexe Sportif Daniel Narcisse, la ville de La Possession est devenue le lieu incontournable où se déroule chaque année le championnat régional de difficulté d'escalade, épreuve qualificative pour les championnats de France. Montagne Réunion a progressivement pris en charge l'organisation de ces compétitions, en lien avec le Comité Régional FFME.

Le club organise en outre une compétition interclub l'Arch'I Grimpe, dont la quatrième édition s'est déroulée à la fin du mois d'octobre dernier et a de nouveau rassemblé des grimpeurs de l'ensemble de l'île. Cette manifestation, qui s'est dotée d'une identité visuelle forte, témoigne du rayonnement du club possessionnais dans le monde de la grimpe réunionnaise.

Mais aussi et surtout, le développement des activités d'escalade et de la SAE du club, notamment en direction des débutants et des jeunes, a abouti la saison passée à la concrétisation d'un projet sur lequel nous travaillions depuis plusieurs années et pour lequel nous avons obtenu les financements publics nécessaires : l'embauche d'un titulaire du brevet d'Etat en escalade est effective depuis le mois de septembre 2011. Sa mission est l'encadrement de cours d'escalade en SAE et en sites naturels à destination des adultes qui en ont choisi l'option, et des jeunes. Montagne Réunion a ainsi érigé la seule école d'escalade présente sur le territoire qui s'étend de Saint-Denis à Saint-Leu...!

Montagne Réunion est un des seuls clubs de l'île à proposer les deux activités de canyon et d'escalade, ce qui lui confère une certaine spécificité. Ainsi, un programme riche de nombreuses sorties canyon sont proposées aux adhérents chaque trimestre. Cette année a été marquée par un évènement d'engvergure internationale, le RIF Canyon (Rassemblement Interfédéral de Canyon) qui s'est déroulé au début du mois de novembre sur les sites de Cilaos et Bras Panon pour lequel de nombreux moniteurs de Montagne Réunion ont joué un rôle très actif dans l'entretien et le rééquipement des canyons.

Depuis plusieurs saisons, l'accent a été mis sur la formation, afin de disposer d'un nombre suffisant d'encadrants pour garantir la richesse du programme d'activités. Le club a ainsi encouragé les plus motivés à devenir initiateurs ou moniteurs fédéraux, mais aussi à passer d'autres diplômes tels qu'ouvreur de club, juge de voie, juge de bloc... Il a été choisi, en outre, de mettre à profit une dynamique de formation pour impliquer et responsabiliser les adhérents dans leur pratique des activités. Le club a ainsi mis en place des sessions de passeports FFME, diplômes fédéraux qui sanctionnent des niveaux de pratique.

En canyon, quatre promotions ont suivi la formation « passeport orange » en 2008-2009, 2009-2010, 2010-2011, puis 2011-2012. Parmi les lauréats, certains ont poursuivi par la préparation du « passeport vert », voire du diplôme d'initiateur. La programmation interne est désormais bien tracée, ce qui permettra de poursuivre sur cette lancée.

En escalade, il a été décidé de généraliser l'obligation d'être titulaire du « passeport orange » pour accéder aux créneaux de pratique autonome sur SAE. L'objectif ambitieux est que l'intégralité des pratiquants en SAE sur les créneaux autonomes soit titulaire du passeport jaune ou orange.

De tels passeports s'inscrivent dans une logique de sécurité, car les activités d'escalade et de canyon requièrent une bonne connaissance et un strict respect des règles de pratique.

Depuis trois ans maintenant, le club Montagne Réunion s'est investi dans des actions en faveur de l'environnement, à travers le développement ou l'entretien de sites naturels d'escalade. Un gros travail a été réalisé dans la ravine Bernica où Lionel TREVISI et Michel PILARDEAU ont piloté la naissance d'un nouveau site de bloc. Nous souhaitons persister dans ces actions, en collaboration avec des partenaires institutionnels et/ou experts en faune et flore locales.

Par ailleurs, le club développe des activités en direction de publics défavorisés : nous avons fait découvrir l'activité canyon à des jeunes pris en charge par la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) ou encore en développant une action en collaboration avec les services communaux de La Possession, pour permettre à de jeunes Possessionnais en difficulté de découvrir l'escalade.

Cette première année à la Présidence de Montagne Réunion a ainsi été marqué par une poursuite de l'ensemble des actions de Montagne Réunion, actions innovantes et à caractère utile, auxquelles les membres actifs et adhérents du club se sont associés. Un bilan à mon sens très satisfaisant.

Souhaitons que la saison prochaine se déroule toujours, en faveur de l'accessibilité de nos deux sports de prédilection au plus grand nombre, toujours dans le souci du respect de la sécurité inhérente à ces activités spécifiques, de la qualité des prestations que nous proposons à nos adhérents, et du partage de nos passions sportives, dans le meilleur esprit de convivialité...

II-1) ACTIVITE ESCALADE:

SAE

Depuis le mois de mars 2008, l'association Montagne Réunion s'est vue confier, par voie de convention, la gestion technique de la toute nouvelle **SAE (structure artificielle d'escalade) du gymnase Moulin Joli à La Possession**, rebaptisé depuis « complexe sportif Daniel Narcisse ». Il s'agit de la première SAE d'homologation de niveau départemental construite à ce jour à la Réunion. Elle constitue donc un bel outil d'entraînement et de pratique.

L'association organise librement l'ouverture et le renouvellement des voies, en tenant compte des besoins de tous les utilisateurs, mais endosse également un rôle de contrôle de la structure et de conseil à l'égard des services municipaux.

Le planning d'utilisation de la SAE est établi par les services de la mairie après concertation avec Montagne Réunion, qui est prioritaire dans l'utilisation des créneaux. Outre les scolaires qui accèdent à la SAE en journée, seuls le PGHM (peloton de gendarmerie de haute montagne) et Montagne Réunion se sont positionnés à ce jour comme utilisateurs du mur.

L'embauche d'un titulaire du brevet d'Etat en escalade est effective depuis le mois de septembre 2011. Cédric ROOSENS a pour mission l'encadrement de cours d'escalade en SAE à destination des adultes qui en ont choisi l'option et des jeunes. Aussi, des créneaux sont réservés à ce public en quête de perfectionnement dans sa pratique de l'activité d'escalade.

Les adhérents disposent d'un panel de créneaux riche, non seulement en faveur des adultes, mais aussi en direction des jeunes.

SNE

Au-delà de cet outil d'entraînement, l'association continue de proposer un programme de sorties en sites naturels d'escalade (SNE), dans tout le département, que ce soit des sorties en falaise ou des sorties « bloc ».

Cette saison sportive, 47 sorties ont été programmées. Seules 5 ont été annulées pour cause de mauvaise météo ou de manque d'inscrit. Les sites proposés sont variés : 10 sites différents ont été proposés, notamment, La Montagne (Saint Denis), Ouaki Aloès (Saint Louis), Cilaos (nombreux secteurs + grandes voies), L'éperon et Plateau Caillou (Saint Paul), Colimaçons (Saint-Leu), 3 Bassins et Grande Ravine, Sainte Suzanne, ...

Les encadrants des sorties SNE sont Yves LARINIER et Jean-Michel ETHEVE, Luc REYNAUD et Hélène DIEU, Sylvain BENUSIGLIO et Françoise GERVAIS, très active sur l'encadrement des sorties SNE (24 sorties proposées)

Compétitions

L'année écoulée a été marquée par l'organisation de deux compétitions: la compétition interclubs « Arch'I Grimpe » et la compétition régionale de difficulté. Pour la quatrième année consécutive, la compétition régionale de difficulté d'escalade, épreuve qualificative pour les championnats de France, a été accueillie sur la SAE du Complexe Sportif Daniel Narcisse, et organisée par le club Montagne Réunion en collaboration avec le Comité Régional FFME, dans les meilleures conditions.

La quatrième édition de la compétition interclubs d'escalade de La Possession (Arch'I Grimpe), à vocation régionale, s'est tenue fin octobre 2012. Elle a de nouveau rassemblé plus de 120 participants, confirmant le succès de l'événement.

Dans l'esprit de la convention de gestion technique de la SAE, aux termes desquels la commune de la Possession s'engage à mettre à la disposition de l'utilisateur les moyens techniques nécessaires à l'association pour le bon fonctionnement de la SAE, les services communaux ont assumé cette année la charge de la location de nacelle indispensable aux opérations de démontage des voies, ouverture des voies de compétitions et réouverture des voies de la SAE.

Autres actions escalades

Dans le cadre du développement de l'activité escalade, l'association Montagne Réunion a continué ses actions en faveur d'un public défavorisé.

- Le club a notamment travaillé en partenariat avec la commune de La Possession à destination de jeunes Possessionnais issus de familles modestes pour la découverte de la pratique de l'escalade, encadrées par notre moniteur Brevet d'Etat et des bénévoles.
- Le club a, entre autres, contribué à la fête du sport en septembre 2012.
- Des jeunes pris en charge par la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) ont pu découvrir l'activité canyon lors d'une opération organisée en novembre 2011.

L'association Montagne Réunion a enfin mené plusieurs actions en faveur de l'environnement, à savoir des « éco-sorties » destinées à entretenir des sites naturels d'escalade et à développer de nouveaux secteurs. Après la création du site de bloc de Sans-Souci, grâce à un travail, piloté par Lionel TREVISI et Michel PILARDEAU en 2011-2012, cette saison, c'est le site de Bernica qui a été nouvellement ouvert, ce qui permet de diversifier les sites de bloc dans le secteur nord ouest.

Formations escalade

Enfin, l'accent a cette année encore été mis sur l'instauration d'un programme interne de formation au **passeport escalade orange**. En effet, dans l'idée de valider le savoir-faire des adhérents, dont la plupart pratiquent déjà depuis longtemps, et de soulager les encadrants en terme de sécurité et de responsabilité sur des créneaux très fréquentés à la SAE, il a été décidé de rendre le passeport escalade orange obligatoire pour l'accès aux créneaux de pratique autonome. Il s'agit d'une généralisation de l'obligation déjà effective pour les jeunes du club, qui répond avant tout à une préoccupation de sécurité.

II-2) ACTIVITE CANYON:

Sorties

En contraste avec l'escalade, l'activité canyon repose essentiellement sur le **programme de sorties en sites naturels** proposé trimestriellement.

Le club réalise annuellement entre 40 et 50 sorties en sites naturels encadrées par des initiateurs et moniteurs bénévoles.

Formations

De 2005 à 2008, Bruno COLIN, puis Mickaël MERCIER, avaient assuré en interne des **formations canyon** en vue de porter quelques adhérents vers l'autonomie. Les deux premières années de formation ont été fructueuses, puisque 5 des adhérents concernés ont eu la motivation de

passer, avec succès, le diplôme d'initiateur canyon, et que 2 d'entre eux ont ensuite obtenu le diplôme de moniteur canyon. L'assiduité a été plus aléatoire la troisième année.

En 2008-2009, le flambeau a été repris par Pierre-Yves KNECHT, François-Xavier RAOUX et Thomas PERCHERON, qui ont pris en main un groupe de 8 adhérents, pour une formation intensive au passeport orange (« formule enrichie »). Les 8 personnes intéressées ont subi avec succès les tests du **passeport orange**, et certains ont poursuivi sur la lancée du passeport vert. Parmi eux, Gilles PITON a été reçu au diplôme d'initiateur en octobre 2009 puis à celui de moniteur en octobre 2011.

Sur la base d'un programme moins chargé et restreint plus strictement au contenu du passeport orange, une deuxième session de passeport orange a été organisée en 2009-2010, pilotée par Pierre-Yves KNECHT, ensuite relayé par Gilles PITON, François-Xavier RAOUX et Gilles MAILLY.

La dynamique de formation au passeport orange s'est poursuivie annuellement avec des sessions pilotées alternativement par Gilles PITON et Pierre-Yves KNECHT, appuyé par Fabrice DARCHE. Elle a débouché pour la saison 2011-2012 vers une nouvelle session de formation au passeport vert qui devrait permettre de conduire certains adhérents vers l'encadrement au bout d'une année de formation.

Matériel

Cette année encore, afin de faciliter l'accession au <u>matériel collectif</u> pour les encadrants du nord et de l'ouest, deux gestionnaires d'EPI (équipements de protection individuelle) Mickaël MERCIER (pôle ouest) et Christian AUZANNEAU (pôle Sud) stockaient à leur domicile le matériel de Montagne Réunion (équipements individuels complets et le minimum de cordes nécessaires pour les sorties les plus classiques). Cependant, une solution devra être trouvée pour la saison à venir car ces points de dépôt ne pourront plus être utilisés.

Autres actions canyon

Fin octobre 2012 / début novembre 2013 s'est tenu à la Réunion le RIF (Rassemblement Interfédéral de Canyon), regroupant des canyonistes venus de toute la France et de certains pays d'Europe. 120 participants ont été recensés. Montagne Réunion a été très actif dans la réussite de cet évènementiel, tant lors de sa préparation en rééquipant de nombreux canyons que lors de l'évènement lui-même pour l'organisation. On peut d'ailleurs saluer le travail de Fabrice DARCHE, Pierre-Yves KNECHT, Pascal FOURTET, Lisa LAUZEL, Mickael MERCIER et Cédric ROOSENS pour le rééquipement.

Enfin, au niveau régional, Montagne Réunion est pour la quatrième année consécutive activement représentée, en la personne de Mickaël MERCIER, au sein de la <u>commission canyon</u> <u>du Comité Régional FFME</u>, qui a mis en œuvre une politique de communication et de partenariat interclubs, œuvre à être associée (en tant que délégataire national de l'activité) aux discussions des instances du Parc National des Hauts, et pilote des actions de rééquipement de canyons, de formation ou de recyclage des cadres (initiateurs, moniteurs, instructeurs)...

III- BILAN FINANCIER DE L'ANNEE 2011-2012 ET APPROBATION DES COMPTES

Le club présente un bilan financier équilibré pour l'année 2011-2012.

III.1 RECETTES 2011-2012

Les recettes de la saison s'élèvent au total à 66 600 €

L'essentiel des recettes provient des cotisations, qui s'élèvent à un total de 47 018 € pour l'exercice. Ce montant est en hausse proportionnelle par rapport à l'année précédente.

Cette année, le club a obtenu une subvention pour l'embauche d'un moniteur d'escalade. Elle s'élève à 6000€ pour cette première année. Il s'agit d'une subvention pluriannuelle (4 ans) que l'association a obtenu en 2011-2012 pour la première fois, dans le cadre d'une aide à l'embauche, au titre du dispositif EFUST (emploi à forte utilité sociale et territoriale).

En outre, l'association a bénéficié d'une subvention EPI (équipements de protection individuelle) à hauteur de 2200 euros de la part du Comité Régional FFME (CR-FFME). Il est rappelé que parmi les critères d'attribution de cette subvention entre notamment en compte la contribution des clubs aux évènements sportifs de la grimpe réunionnaise. En l'occurrence, pour Montagne Réunion, l'organisation du championnat régional de difficulté et d'une rencontre interclubs annuelle justifie l'octroi d'une telle subvention.

III.1 DEPENSES 2010-2011

Les deux plus gros postes de dépenses de l'exercice 2011-2012 sont :

- Le coût des licences individuelles dont le montant est reversé à la FFME (part fédérale de la cotisation au club + contribution au CR-FFME), soit 17 242 €.
- Les charges de personnel liées au recrutement d'un moniteur BE (dont le projet se concrétise à la rentrée de la saison 2011-2012).qui s'élèvent à un total de 16 545€ (charges sociales incluses) auxquels s'ajoutent 22 000€ de provisions pour charge de personnel en vue de la dégressivité de la subvention accordée pour l'embauche du moniteur dans les années à venir.

Viennent ensuite les dépenses d'achat de matériels et d'équipement : 264 € de charges liées à l'équipement et à l'entretien des voies de la SAE du complexe sportif Daniel Narcisse, 411 € pour le matériel d'escalade en falaise et 5424 € de matériel canyon, soit un montant total de 6071 €.

Le compte de résultats annuel est légèrement déficitaire (-6609€), puisque, compte non tenu du fonds de trésorerie positif disponible en début d'exercice, réservé sur plusieurs années en vue du recrutement d'un BE escalade. Ce déficit est compensé par la provision pour charges de personnel accumulée lors des exercices précédents. En conséquence, le **bilan est à l'équilibre**.

Soumis aux questions de l'assemblée, les comptes de l'exercice clos 2011-2012 ne font pas l'objet de remarques de la part des adhérents. Les comptes de l'exercice clos 2011-2012 sont alors soumis au vote de l'assemblée et sont approuvés à l'unanimité.

Le budget prévisionnel de l'exercice 2012-2013 est présenté à l'équilibre (ni crédit, ni débit), à la faveur d'une augmentation des cotisations décidé en conseil d'administration. Dépenses et recettes prévisionnelles s'équilibrent à 71 080 € pour l'exercice à venir.

Le budget est donc en légère augmentation par rapport à l'exercice précédent (+5000€) en lien avec une prévision d'augmentation du nombre d'adhérents et des cotisations (300 contre 280 la saison précédent).

Les recettes issues des cotisations s'élèvent à 52 480€.

Outre la subvention annuelle de 12 000 € déjà accordée par la DJSCS (pour quatre saisons consécutives, soit jusque 2014-2015) en lien avec l'embauche d'un moniteur d'escalade, Montagne Réunion va solliciter des subventions, notamment auprès de la commune de la Possession à hauteur de 3300€ et du Conseil Général à hauteur de 2300€ pour couvrir les charges de personnel liées à l'embauche du BE, pour le matériel SAE, escalade et canyon, pour les actions de formation.

Les dépenses prévisionnelles de l'exercice 2012-2013 sont organisées de la sorte :

- un montant de 27 050 € pour le poste de dépenses « charges de personnel » (rétribution pour l'ouverture des voies incluse).
- Un somme de 20 250€ à reverser à la FFME (cout deslicences)
- Un montant de 11360 € pour les habituelles dépenses de matériel de canyon et d'escalade: renouvellements et achats d'équipements de protection individuelle, modules négatifs pour le mur de La Possession, matériel pour la SAE d Plateau Caillou;
- 11 000€ pour le fonctionnement du club (défraiement des encadrants, organisation des évènementiels en formule week-end sportif, ...)
- 3187€ pour l'organisation desdeux compétitions : championnat régional de difficulté et compétition interclubs ;
- l'achat de matériels et d'équipements supplémentaires pour les actions menées en faveur de jeunes publics issus de milieux défavorisés, ainsi que les frais d'organisation de ces actions ;
- l'achat de matériels et d'équipements supplémentaires pour les actions menées en faveur de l'environnement, ainsi que les frais d'organisation de ces actions.

Soumis aux questions de l'assemblée, le budget prévisionnel de l'exercice 2012-2013 fait l'objet de questions de la part d'un adhérent :

- Comment le club compte-t-il rendre pérenne le poste du moniteur BE dès lors que les subventions de la DJSCS s'arrêteront au bout de 4 années ?
- L'augmentation des couts des licences cette année est une première étape à la pérennisation du poste. Par ailleurs, le club avait anticipé cette nouvelle dépense depuis

quelques saisons en réservant un fonds de trésorerie en vue de l'embauche. Cette saison, le poste est quasiment autofinancé.

Soumis au vote de l'assemblée, le budget prévisionnel de l'exercice 2012-2013 est approuvé à l'unanimité.

V- ETAT DES INSCRIPTIONS POUR L'ANNÉE 2012-2013

La convention de développement conclue en avril 2007 avec la FFME prévoyait d'atteindre le nombre de 200 adhérents en 4 ans à compter de 2007-2008. Cet objectif a été atteint en seulement 2 ans. Le quota annuel avait été maintenu à un maximum de 200 adhérents en 2009-2010, ce qui avait conduit à refuser des inscriptions.

Face à la forte demande, et après réflexion, le conseil d'administration a admis que ce quota pouvait être rehaussé à 250 à compter de la saison 2010-2011, sans nuire à la pratique des adhérents. Depuis la saison 2011-2012, les adhérents de Montagne Réunion ont en outre accès à des créneaux sur la SAE du lycée de Plateau Caillou à Saint-Paul. Aussi, depuis la saison passée, le nombre d'adhérents s'approche de 300. Au jour de l'assemblée générale, le club compte déjà 296 adhérents inscrits. Un nombre comparable à celui de la saison précédente (légère hausse). Il est fort probable que lors de la prochaine réunion du conseil d'administration, celui-ci décide de clôturer les inscriptions, de manière à éviter une saturation de la SAE.

Les adhérents sont à 45% des adhérentes et près de 100 d'entre eux sont des jeunes (moins de 18 ans), ce qui reflète le développement de l'école d'escalade entamé depuis la saison passée. Les adhérents ont de 4 à 66 ans pour une moyenne d'âge de 29 ans.

VI- PREVISIONS D'ACTIVITES ET PERSPECTIVES DE L'ANNEE 2012-2013

VI-1) ACTIVITE ESCALADE

Les saisons précédentes ont confirmé l'attrait de la SAE du « complexe sportif Daniel Narcisse » de La Possession, dont le club a la gestion technique. Attrait qui a sans conteste contribué à l'explosion du nombre d'adhérents.

La saison 2011-2012 a vu la concrétisation du projet de recrutement d'un BE escalade, projet qui était en gestation depuis la saison 2009-2010. Celui-ci a en charge la gestion des adultes en groupes de niveau (débutant à confirmé) ainsi que l'encadrement des jeunes grimpeurs, par catégories d'âges et par niveaux.

Les créneaux de pratique autonome sont par ailleurs maintenus au nombre de 2 par semaine sur le mur de la SAE de **gymnase Moulin Joli à La Possession.**

La SAE du lycée de Plateau Caillou à Saint-Paul a été livrée en octobre 2011 et Montagne Réunion a pu obtenir 3 créneaux sur cette nouvelle SAE, les lundi, mercredi et vendredi. Une équipe d'enseignants, avec à sa tête Marie-Françoise CHOQUART, assure la gestion des créneaux et du mur. Cette SAE, haute de 8 mètres, qui offre aussi bien des dalles, parois verticales et quelques dévers, est plus adaptée aux jeunes, débutants, et jusqu'au niveau 6C.

Ainsi, les créneaux de pratique sont aujourd'hui diversifiés sur les murs de la SAE Moulin Joli et Plateau Caillou.

L'accent sera mis cette année sur le développement de l'école d'escalade, autant pour les jeunes que pour les adultes, grâce aux cours de qualité mis en œuvre par Cédric ROOSENS, moniteur BE. Ces cours devraient permettre à certains d'entre nous de se tourner vers la compétition.

Le club continuera d'ailleurs à se positionner sur l'organisation des deux moments forts de l'escalade régionale : la compétition interclub « Arch'I Grimpe » et la compétition régionale de difficulté.

Le club développera encore cette saison la formation, par le biais de la délivrance de passeports FFME. L'obligation de détenir le passeport orange ou jaune pour accéder aux créneaux de pratique autonome est conservé.

Un calendrier de sessions de cours et d'examens est développé pour permettre à l'ensemble des adhérents de recevoir ce diplôme d'ici la fin du premier trimestre 2013. La présence du BE facilitera l'acquisition des compétences pour l'obtention de ce passeport lors des cours donnés par celui-ci.

De tels passeports s'inscrivent dans une logique de sécurité, car l'activité escalade requiert une bonne connaissance et un strict respect des règles de pratique. La délivrance de ces diplômes permet de vérifier le niveau des grimpeurs et de les responsabiliser dans leur pratique. L'ensemble des adhérents a également accès à des sorties en sites naturels, proposés régulièrement en week-end par les initiateurs SNE. Le supplément intégré dans la formule de passeport orange par Montagne Réunion permet aux grimpeurs d'acquérir ou de mettre à jour leurs connaissances des manipulations de relais en falaise. Au-delà de l'outil d'entraînement que constitue la SAE, le club encourage ainsi la pratique en milieu naturel.

Enfin, compte tenu du renouvellement nécessaire des personnels encadrants bénévoles (le turn over en milieu associatif est régulier), mais aussi afin de garantir la continuité des créneaux et sorties proposés par l'association, Montagne Réunion poursuit son effort de formation et prend en charge le remboursement des frais de stages fédéraux (remboursement différé en deux fractions, en fin de première année puis au bout de deux ans d'encadrement bénévole).

VI-2) ACTIVITE CANYON

L'activité canyon connait un regain certain depuis quelques années, les efforts seront poursuivis pour maintenir la spécificité du club, qui est de proposer à titre principal les deux activités d'escalade et de canyon.

La **diversité de l'offre de canyons** sera dans la mesure du possible diversifiée, en inscrivant au programme tant des canyons débutants que des canyons insolites (au besoin, préalablement repérés voire ré-équipés par les encadrants) ou de niveau relevé.

Le **programme de formation** au passeport orange initié depuis trois ans alternativement par Pierre-Yves KNECHT et Gilles PITON (épaulé de François-Xavier RAOUX, Gilles MAILLY, Fabrice DARCHE et Pascal FOURTET) se poursuivra sur 2012-2013, dans le cadre déjà bien rodé des sessions d'apprentissage et d'examen.

La formation passeport vert, à destination des titulaires du passeport orange, entamée en fin de saison précédente se poursuivra. Les stagiaires sont encouragés dans leur progression vers l'autonomie, c'est-à-dire le passeport vert, voire le diplôme d'initiateur, ce qui pourrait à terme permettre de renforcer l'équipe des encadrants et de proposer plus de sorties au programme.

Au niveau régional, Montagne Réunion sera de nouveau représentée par Mickaël MERCIER au sein de la **commission canyon du Comité Régional FFME**, chargée de coordonner la communication et les partenariats interclubs, l'entretien et le rééquipement des sites de canyon, les actions de formation pour les cadres (initiateurs, moniteurs, instructeurs), mais aussi représenter la fédération devant les institutions (préfecture, Parc National des Hauts, Groupe Technique Canyon, professionnels du canyon...).

VI-3) FORMATION

Tant en canyon qu'en escalade, le club :

- poursuivra donc sa politique de délivrance de passeports ;

- encouragera la formation de nouveaux encadrants (diplômes fédéraux) en prenant en charge le coût de formation par un remboursement a posteriori (après une période effective de bénévolat).

Par ailleurs, le club devrait organiser une formation du permis CACES, afin de disposer d'un plus grand nombre de conducteurs de nacelle, et faciliter ainsi les opérations de démontage et remontage des voies de la SAE.

VI-4) ACTIONS SPECIFIQUES

ACTIONS DE PROMOTION DE L'ACTIVITE

Depuis 5 ans déjà, l'association contribue activement au calendrier régional des compétitions. Pour la saison 2012-2013, nos deux rendez-vous annuels ont été à nouveau programmés :

- la 4e édition de la compétition interclubs de La Possession "Arch'i Grimpe », qui s'est tenue le 21 octobre 2012.
- Montagne Réunion organisera pour la cinquième fois consécutive la compétition régionale de difficulté d'escalade, manche qualificative pour les championnats de France, en mars 2013.

Ces deux rencontres rassemblent chacune en moyenne une centaine de compétiteurs.

ACTIONS EN FAVEUR DE PUBLICS DEFAVORISES

Le club a initié depuis quatre ans un partenariat avec la commune de La Possession afin de mener des actions en faveur de jeunes publics issus de milieux défavorisés. La première opération menée en 2008-2009 a remporté un certain succès. Il a été décidé de renouveler ce domaine d'intervention de l'association. Il s'agira d'organiser ponctuellement des sorties en sites naturels ou des sessions sur mur artificiel pour permettre à des jeunes en difficulté une approche ludique de l'activité escalade, tout en favorisant, au travers de la pratique de cette discipline sportive, l'ouverture d'esprit, le dépassement de soi, le respect d'autrui et du milieu naturel...

A l'initiative de François-Xavier RAOUX, une même initiative a déjà pu être menée, au titre de la saison 2010-2011, dans le domaine du canyon: deux journées ont été organisées pour faire découvrir cette activité à des jeunes pris en charge par la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ). Ce type d'action sera reconduit durant la saison 2012-2013.

ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

A l'image d'autres clubs de l'île, le conseil d'administration et les encadrants de Montagne Réunion se sont engagés à poursuivre les actions d'entretien, de valorisation et de développement de sites naturels d'escalade, qui combinent des préoccupations environnementales et sportives... Dans la continuité des entretiens et valorisations des sites de l'Eperon, Trois Bassins, Sans-Souci, Ravine Bernica, l'association oeuvrera à poursuivre ses actions dans ses domaines sur les sites existants et/ou pour le développement de nouveaux sites dans une logique de respect de la nature et de l'environnement...

VIII- QUESTIONS DIVERSES

Le Président profite de ce rassemblement des adhérents pour présenter le nouveau site web du du Club, conçu par Olivier MICHEL et Gérard DAMOUR. Celui-ci remplacera l'actuel site web pour un meilleur outil de communication à destination en premier temps des adhérents du club mais aussi de nos partenaires.

La mise en ligne effective du site est prévue pour la fin de l'année 2012.

IX- ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration (CA) est structuré selon un organigramme, chapeauté par le président, et constitué du bureau (épaulé par un pôle administratif), d'une commission communication, et de diverses commissions dans chacune des activités escalade et canyon. Chaque candidat au CA se propose ainsi d'endosser des responsabilités ou des missions particulières. La tâche de l'équipe dirigeante et notamment du président en est ainsi facilitée.

La liste des membres volontaires pour faire partie du conseil d'administration est présentée à l'assemblée. Elle comporte 20 noms, et aucune nouvelle candidature n'est enregistrée au cours de l'AG (NB: les statuts prévoient que le CA est limité à 20 membres).

Les candidats aux postes du bureau sont signalés, à titre informatif, sur la liste soumise au vote. Quatre des cinq membres sortants du bureau acceptent de se proposer. Gilles PITON accepte de se positionner à nouveau en tant que Président :

- Président : Gilles PITON

- Vice-président : poste vacant

- Trésorier : Dominique SCOPELITI

- Trésorier adjoint : Eric AFFORTIT

- Secrétaire : Elodie GROUSET

- Secrétaire adjointe : Bénédicte ARTARIT

Le vote est donc ouvert pour l'élection des membres du conseil d'administration.

Résultats du vote :

-	Nombre de membres votants : (dont 58 présents et 39 représentés)	97
-	Nombre de suffrages valablement exprimés :	97
-	Nombre de votes « pour » :	97 (100 %)
-	Nombre de votes « contre » :	0 (0 %)

Les nouveaux membres du conseil d'administration sont élus à l'unanimité des suffrages exprimés.

Liste des membres élus au conseil d'administration :

AFFORTIT Eric, ARTARIT Bénédicte, CHOQUART Marie Françoise, DAMOUR Gérard, DARCHE Fabrice, ETHEVE Jean-Michel, GERVAIS Françoise, GROUSET Elodie, HAMED Yashine, HERBRETEAU Loïc, KNECHT Pierre-Yves, LARINIER Yves, MERCIER Mickaël, MICHEL Olivier, PITON Gilles, RAMIN Vincent, RAOUX François Xavier, SCOPELLITI Dominique, THIERRY Béatrice, TREVISI Lionel.

L'élection des membres du bureau se tiendra lors de la réunion du conseil d'administration prévue le 7 décembre 2012.

La secrétaire,

Le président,

Elodie GROUSET

Gilles PITON